

Conférence "Valoriser la flexibilité de la demande sur les marchés de l'électricité"

Paris - Cabinet d'avocats FIDAL

Du 20 juin 2019 au 20 juin 2019



Conférence, Valoriser la flexibilité de la demande sur les marchés de l'électricité, le vendredi 21 juin 2019 de 9h à 12h, au Cabinet FIDAL, Tour PRISMA (4-6 avenue d'Alsace, 92982 Paris La Défense).

Sous l'effet conjugué du développement des énergies renouvelables intermittentes, d'une part, et de la digitalisation du secteur, d'autre part, le développement de la flexibilité de la demande est appelé à se poursuivre et à s'accélérer. Interruptibilité, services systèmes, mécanisme d'ajustement, marché de gros ou encore mécanisme de capacité, les potentiels de valorisation sont multiples et complexes.

L'objectif de cette conférence, qui est organisée par le cabinet FIDAL et le Consortium public-privé Pau droit de l'énergie (UPPA), est de mieux comprendre la manière dont chaque catégorie de consommateurs peut participer à ces dispositifs. Hyper électro-intensifs, ménages, industriels, véhicules électriques et autres objets connectés... quelles sont les opportunités de valorisation ?

Pour répondre à ces questions, nous aurons le plaisir d'accueillir :

- Yasmine Assef (Renault),
- Thierry Lemoyne (ARKEMA),
- Pierre Jérémie (DGEC)
- Geoffroy Turlais (Agregio).

En conclusion, nous aborderons avec EPEX SPOT l'opportunité de développer un (des)marché(s) de la flexibilité.

Cette conférence, qui est parrainée par l'AFDEN et par la revue *LexisNexis Energie-Environnement-Infrastructures*, sera animée par Guillaume Dezobry, avocat FIDAL et maître de conférences en droit public à l'université d'Amiens.